

❋ LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION PEUT DIRECTEMENT SE FAIRE SUR INTERNET
 ↳ Service public.fr / particuliers/vos droits / F1119
 ou R1157 (E-cit@as)

CONTACT PRÉFECTURE DES ALPES MARITIMES (guide contact disponible au bureau) :
 ↳ alpes-maritimes.gouv.fr
 Rubrique: Démarches administratives / Autres démarches / Associations / Asso loi 1901



!! N'hésitez pas à créer votre équipe de football !!

COMMENT CRÉER UNE ASSOCIATION ?

Les 6 étapes de création



ÉTAPE 1
 Choisir le nom de l'association

Nom du club

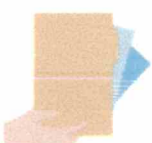


ÉTAPE 3
 Rédaction des statuts

Nom - OBJET - SIÈGE SOCIAL - AG
 DU REGÉ - MEMBRES - GÉNÉRALISATION ...
 Voir exemple de statuts
 disponible au bureau.

+ Rédaction du Procès-Verbal
 DE CRÉATION D'UNE ASSOCIATION

Voir exemple de PV, disponible
 au bureau.

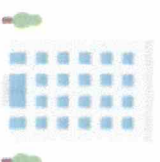


ÉTAPE 5
 Déclarer l'association en préfecture

Remplir Document Cerfa n° 13973*04
 "Création d'une association"
 ↳ Document disponible au bureau et
 sur internet.

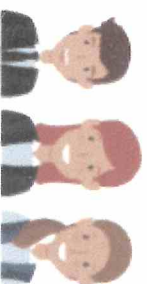
❋

IL vous faudra votre
 RÉGIMÉ DE DÉCLARATION
 EN PRÉFECTURE.



ÉTAPE 2
 Déterminer le siège social

Adresse du club



ÉTAPE 4
 Désigner les responsables

Remplir Document Cerfa n° 13971*03
 "Liste des personnes chargées de l'administration"

↳ Document disponible au bureau et
 sur internet



ÉTAPE 6
 Publication au Journal Officiel

Régime d'information
 de l'association
 ↳ www.journal-officiel.gouv.fr